

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement :	-30 829.14 €
Fonctionnement :	71 493.68 €
Résultat global	40 664.54 €

Affectation des résultats 2020 :

Les membres du conseil municipal, après avoir approuvé les comptes administratifs de la commune de l'exercice 2020,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'année 2020,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Excédent de fonctionnement (commune) de	21 537.54 €
- Excédent reporté (commune) de	49 956.14 €
Soit un excédent de fonctionnement (commune) de	71 493.68 €
- Déficit d'investissement (commune) de	30 829.14 €
Soit un besoin de financement (commune) de	30 829.14 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31-12-2020 : excédent	71 493.68 €
Affectation complémentaire en réserve (1068)	30 829.14 €
Résultat reporté en fonctionnement (002)	40 664.54 €
Résultat d'investissement reporté (001)	30 829.14 €

Demande de remboursement de frais vétérinaires :

Le maire expose :

- Des arbres encombrant les lignes téléphoniques ont besoin d'être coupés au « champ pisseret ».
- Rappel à l'employé communal par intérim ; celui-ci ne peut utiliser son véhicule ni son matériel personnel dans sa fonction à TRONCHY.
- Un audit de sécurité des employés communaux à leur poste de travail sera effectué par Didier CADOT.
- Concernant le projet de construction d'une halle couverte en panneaux photo voltaïques : un premier devis pour l'exécution de la tranchée et de la plate forme est parvenu à la mairie ; en attente d'autres devis comparatifs.

La séance est levée à 23h40.

A Tronchy, le 12 mars 2020

La secrétaire de séance,
Evelyne LAMPIS



Le Maire,
Sébastien JACCUSSE





Compte-rendu du Conseil Municipal de TRONCHY (Saône-et-Loire)

Nombre de Conseillers

- en exercice	11
- présents	8
- absents	0
- excusés	3
- votants	8

L'an deux mille vingt et un, le neuf mars à vingt heures, le conseil municipal convoqué, s'est réuni sous la présidence de Sébastien Jaccusse, maire de la commune.

Etaient présents : Didier CADOT, Philippe DAIME, Marylène GIRAULT DAIME, Sébastien JACCUSSE, Evelyne LAMPIS, Christelle MERLE, Alain POURETTE, Alain THROUDE.

Excusés : Jean Christophe BON, Philippe FOURTON, Joël PACAUD.

Absents :

Secrétaire de séance : Evelyne LAMPIS

Approbation du compte rendu de la séance précédente :

Le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité (sans Didier CADOT arrivé après le vote).

Compte de gestion 2020 :

Le maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le trésorier à la clôture de l'exercice.

Le maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis à l'assemblée en même temps que le compte administratif.

Vu le rapport, les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- VOTE le compte de gestion 2020, après avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Compte administratif 2020 :

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VOTE le compte administratif de l'exercice 2020 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

<i>Dépenses</i>	<i>Prévu :</i>	57 172.00 €
	<i>Réalisé :</i>	54 168.72 €
	<i>Reste à réaliser :</i>	0,00 €
<i>Recettes</i>	<i>Prévu :</i>	57 172.00 €
	<i>Réalisé :</i>	23 339.58 €
	<i>Reste à réaliser :</i>	0,00 €

Fonctionnement

<i>Dépenses</i>	<i>Prévu :</i>	223 669.00 €
	<i>Réalisé :</i>	163 978.55 €
	<i>Reste à réaliser :</i>	0,00 €
<i>Recettes</i>	<i>Prévu :</i>	228 669.00 €
	<i>Réalisé :</i>	235 472.23 €
	<i>Reste à réaliser :</i>	0,00 €